

Pollutions accidentelles aux cours d'eau et aux stations d'épuration : INVITATION : Matinée d'échange et de réflexion

Jeudi 06 février 2020

Où : Station d'épuration in BW de la vallée de la Dyle (Salle étage - Chaussée de Longchamps, 2 à 1300 Wavre)



• **Objectifs de la matinée :**

- Partager les expériences d'intervention lors d'épisodes de pollutions accidentelles
- Faire le point sur les avancées depuis notre 1^{ère} rencontre en 2016
- Identifier les besoins pour améliorer les interventions, les procédures et la coordination entre acteurs concernés
- Développer des outils à mettre à disposition du réseau des acteurs de terrain
- Tendre vers une stratégie d'intervention plus globale et concertée

Programme de la matinée :

- **9h** : accueil-café
 - **9h25-10h10** : mot d'introduction
Bilan de la situation en Dyle-Gette :
 - Impacts sur le réseau de collecte et d'assainissement, in BW
 - Cas vécus et réalité de terrain, CRDG
 - **10h10-10h25** : Etapes et procédures d'intervention, in BW et CRDG
 - *Qui fait quoi et quand ?*
 - **10h25-11h00** : débat
 - les 2 premières parties d'exposés seront suivies d'un débat qui permettra aux autres acteurs de l'intervention de faire état de leur expérience (zone de secours, police, communes, gestionnaires cours d'eau, associations, ...).
- Concernant les mesures concrètes à mettre en place** pour améliorer la réactivité, l'efficacité et la coordination des interventions tout au long de la chaîne d'intervention, **nous échangerons comme suit :**
- **11h00** : proposition de mesure n° 1 : approbation des fiches « réflexes » spécifiques à chaque acteur de terrain (de la chaîne de communication de la pollution à l'intervention) :
 - *Par qui et vers qui ? Quand ? Quelles informations ?*
 - **11h20** : proposition de mesure n° 2 : procédure d'évacuation des produits polluants (mutualisation des coûts) :
 - *Par qui et quand ? Qui paie ?*
 - **11h40** : mesure n° 3 : échantillonnage et analyse du polluant (urgence d'intervention, poursuites) :
 - *Comment ? Par qui et quand ? Qui paie ?*
 - **12h00** : mesure n° 4 : identification de la source de la pollution et suivi administratif (recherche, constat, PV/sanction, rapport d'intervention, vérification, répertoire de pollutions) :
 - *Qui recherche ? Quelle remise en état ? Qui paie quoi ? Quelles informations retenir ?*
 - **12h30-13h30** : clôture et lunch

• **Partenaires invités** : la matinée s'adresse

- aux communes en Dyle-Gette (agents des services travaux et environnement, agents constatateurs, Echevins concernés, ...)
- aux autres partenaires actifs sur le terrain afin d'enrichir les échanges
 - le Département de la Police et des Contrôles du SPW ;
 - les zones de secours (Brabant wallon et Hesbaye : 6 postes de secours) ;
 - les 9 zones de polices concernées en Dyle-Gette ;
 - les agents sanctionneurs (Province du BW et de Liège, SPW) ;
 - les gestionnaires provinciaux et régionaux des cours d'eau ;
 - les représentants d'associations (conservation de la nature, pêche, agriculture) ;

• **Aspects pratiques** : inscriptions gratuites et obligatoires (via formulaire en ligne) + fiches « réflexes » disponibles sur <http://crdg.eu/telechargements/groupe-de-travail/pollutions-accidentelles-0602>

- !!! inscriptions limitées à 40 participants dont 1 à 2 personnes max./commune, au plus tard pour le 30/01/2020
- Suivre les indications recyparc et station d'épuration à partir de la chaussée de Wavre à Basse-Wavre
- Parking disponibles et gratuit